



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



Incitations financières et TRIR : un risque mortel pour la Sécurité ?

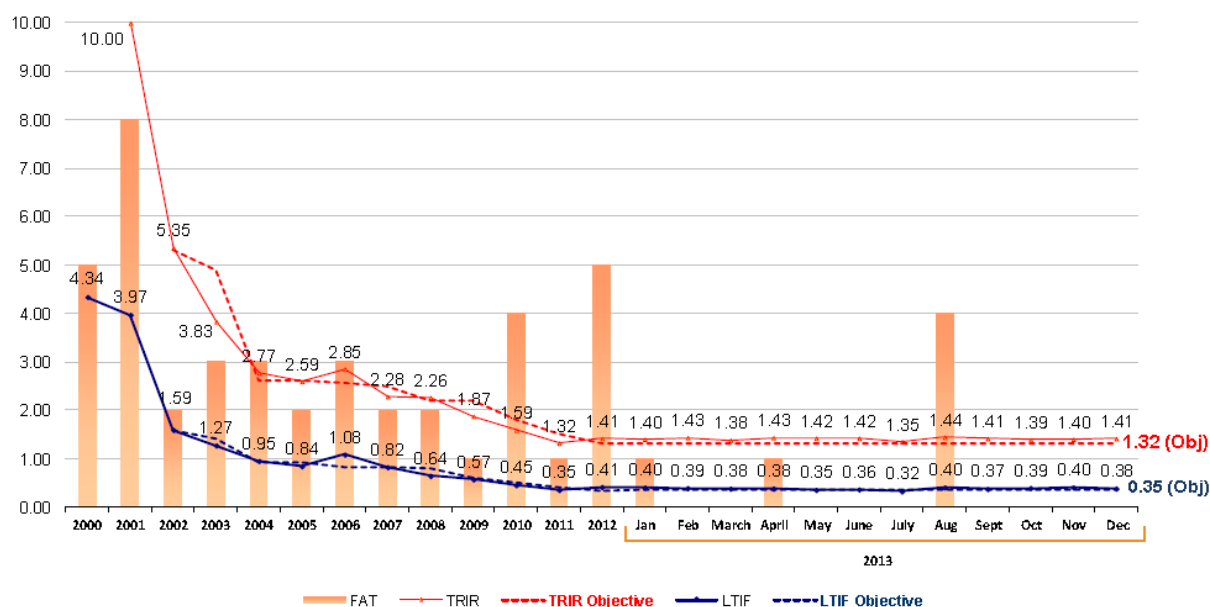
Le TRIR est censé donner une indication sur les résultats en matière de sécurité. Tous les efforts sont faits pour améliorer le TRIR, et la Direction est même allée jusqu'à créer des liens financiers entre l'évolution du TRIR et des éléments de rémunération collective (intéressement) ou individuel (le TRIR intervient dans la détermination de la part variable des cadres individualisés).

Or, alors que le TRIR s'améliore continûment à tous les niveaux (Groupe et dans chaque branche), le nombre de morts enregistre de tristes records, à tous les niveaux. **Comment expliquer et contrer ce paradoxe d'un TRIR en amélioration constante et d'un nombre accru d'accidents mortels ?**

Nous reproduisons ci-après les statistiques de TRIR et d'accidents mortels au niveau de l'EP depuis l'an 2000. Six décès ont été enregistrés en 2013, contre 5 en 2012, 1 en 2011, 4 en 2010, à comparer à un nombre de 1 à 3 décès par an sur la période 2002 à 2009. Cette évolution n'est pas normale et on la retrouve dans les autres secteurs (5 décès en 2013 dans la branche Raffinage Chimie et 15 décès pour l'ensemble du Groupe).



■ E&P - Safety Indicators (12 months rolling)



Dans ce contexte, le SICTAME-UNSA renouvelle ses interrogations sur les risques pour la sécurité que peuvent créer les incitations financières (individuelles et collectives) à l'amélioration du TRIR.

Nous avons déjà posé cette problématique, en 2012, dans nos publications, le 19 avril¹, puis le 3 juillet 2012².

¹ Tract « Intéressement lié à la Sécurité ? Attention ; Danger pour la Sécurité ! », accessible à l'adresse : http://www.sictame-unsatotal.org/upload/tracts/Tracts_2012_04_19_OSHA.pdf

² Tract « Mettre en péril ... l'Intéressement ... ou la Sécurité ? », accessible à l'adresse internet : <http://www.sictame-unsatotal.org/upload/tracts/2012-07-03 - Mettre en péril lintéressement.pdf>

Nous rappelons que nous ne sommes pas les premiers à tirer la sonnette l'alarme sur un sujet aussi sensible. Bien avant nous, l'OSHA (Bureau Fédéral de la Sécurité Industrielle aux Etats-Unis), a fait des recommandations très fortes contre de telles incitations financières et, surtout, BP a reconnu l'incidence des « bonus sécurité » dans la catastrophe de la Raffinerie de Texas City de 2005 :

« THE BP Texas City site had a number of reporting programs, yet serious near-misses and other critical events were often unreported ... BP Texas City managers did not effectively encourage the reporting of incidents; they failed to create an atmosphere of trust and prompt response to reports... the site was not reporting all incidents in fear of consequences... BP ... paid more attention to, measured and rewarded personal safety performance rather process safety. Personal safety metrics were the exclusive measure of ... incentive programs and plant goals... An emphasis on personal safety statistics can lead companies to lose sight of deteriorating process safety performance»³.



Suite à cet accident, BP a reconnu publiquement son erreur et a abandonné ce dispositif liant bonus financier et accidents déclarés :

« BP mistakenly interpreted improving personal injury rates as an indication of acceptable process safety performance at its U.S. refineries. BP's reliance on this data, combined with inadequate process safety understanding, created a false sense of confidence that BP was properly addressing process safety risks.»

(BP Report of January 2007, U.S. Refineries Independent Safety Review Panel)

Le SICTAME-UNSA est pour une amélioration véritable, profonde et durable de la sécurité, qui se traduit aussi par une baisse du nombre de décès accidentels, dont le niveau actuel est intolérable.

La focalisation excessive sur le TRIR et l'incidence de son évolution sur les éléments collectifs et individuels de rémunération créent de fortes incitations à ne pas déclarer tous les accidents. La baisse artificielle du TRIR, ainsi obtenue, peut donner un faux sentiment de sécurité ou d'amélioration de la sécurité, alors que l'accroissement des accidents graves peut montrer qu'il n'en est rien et que les risques d'accident majeur peuvent très bien s'accroître.

C'est pourquoi le SICTAME incite tous les salariés à déclarer les accidents dont ils peuvent être victimes ou témoins :

OSEZ DECLARER ! ... tant les accidents que les incidents de sécurité ...

C'est l'intérêt de chacun et c'est l'intérêt de tous qui doit passer avant toute considération salariale.

Nous demandons à la Direction l'arrêt immédiat de toutes les incitations financières liées au TRIR et la focalisation du management sur la protection des vies, plutôt que sur des indicateurs « papier » qui semblent avant tout destinés à impressionner la communauté financière.

Et si vous souteniez le SICTAME ?

SICTAME
UNSA

Oui, je souhaite répondre à votre appel :

Nom : Prénom :
 email :
 Société : Lieu de travail :
 Adresse :

SICTAME-UNSA-TOTAL

- Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71)
- Pau Bureau F16 CSTJF (05.59.83.64.83)
- Michelet B La Défense Bureau RD 09 (01.41.35.75.93)
- Spazio Nanterre Bureau A12013 (01.41.35.34.48)

³ U.S. Chemical Safety and Hazard Investigation Board, Investigation Report, BP Texas City Refinery Explosion and Fire, March 23, 2005.